

VOTE DU 18 JUIN 2017 À MOUTIER

# Le mythe du tourisme électoral s'écroule

► Il n'y a pas eu de tourisme électoral à Moutier, ni lors du vote du 18 juin 2017, ni dans le cadre d'élections municipales. ► C'est l'avis exprimé par plusieurs experts qui démontrent la contestée étude statistique anonyme sur le tourisme électoral ayant transité dans les mains du conseiller d'État bernois Christoph Neuhaus en mars dernier. ► À l'Université de Fribourg, on parle de cette étude polémique comme étant «à la limite de la respectabilité scientifique». ► Une contre-étude, menée par Boris Oriet, spécialiste du traitement du signal, est en outre publiée ce jour sur internet.

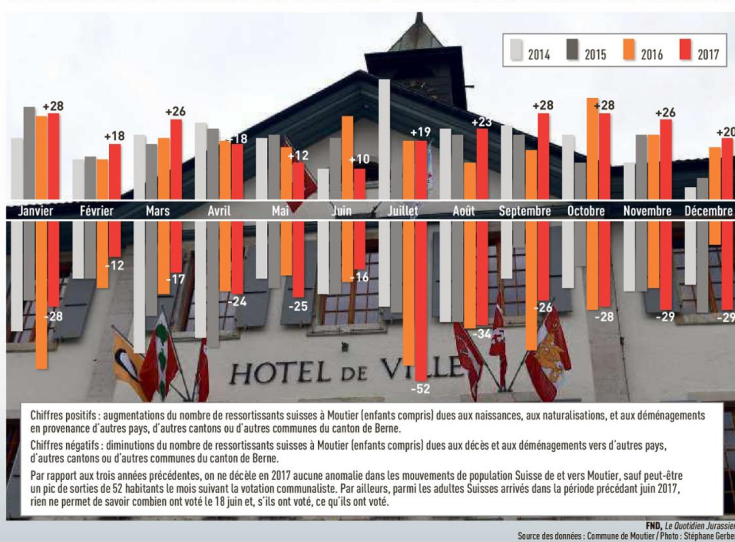
Le 18 mars dernier, à une semaine des élections bernoises, la presse dominicale mettait au jour une étude statistique anonyme qui démontrait la prétendue existence de tourisme électoral à Moutier. Ce document pointait des mouvements irréguliers et significatifs de population durant les années entourant les scrutins d'appartenance cantonale mais également durant les années électorales. Cette étude, qui alléguait que ces mouvements de population aient pu influencer le résultat du vote communaliste du 18 juin 2017, avait été remise au Ministère public par les soins du conseiller d'État UDC Christoph Neuhaus. Le procureur en charge du dossier n'y avait, on s'en souvient, pas donné suite.

## Quand Christoph Neuhaus baouffle

Seulement, il est apparu, grâce à un article du *Bund*, que le conseiller d'État savait que le Ministère public n'était pas entré en matière. Mais Christoph Neuhaus, prétextant une grosse fatigue due, notamment, à la campagne électorale, a dit avoir omis d'en faire mention à la presse dominicale qui en a fait ses choux gras. Voilà les faits.

Le 27 mars, lors de l'inauguration de la plaque commémorative

## Variations mensuelles du nombre d'habitants suisses de Moutier



apposée au bâtiment qui abritait l'AIJ à Moutier, en présence de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, Christoph Neuhaus avait été invité à s'expliquer sur cette affaire, pressé par des journalistes. Peu consistantes quand elles n'étaient pas simplement incompréhensibles, ses explications ont laissé les représentants des médias sur leur faim.

À la demande du *Quotidien Jurassien*, Christoph Neuhaus a toutefois fini par faire parvenir aux trois journalistes présents à ce moment-là le rapport statistique anonyme.

## L'Université de Fribourg entrée en scène

Ce rapport, Le *Quotidien Jurassien* l'a fait analyser et cela ne s'est pas fait sans peine (lire ci-dessous). C'est, au final, à l'Université de Fribourg que nous avons confié ce document. Laurent Donzé y est professeur ordinaire et statisticien. Économètre et statisticien de formation, il enseigne au niveau Bachelor et Master et dirige de nombreux travaux de recherche en économétrie et statistique appliquée.

Dans un rapport d'une vingtaine de pages qu'il a rédigé à notre demande, cet expert conclut que l'étude anonyme est «tendancieuse et à la limite de la respectabilité scientifique». Selon lui, on ne peut que la mettre fortement en doute. «En tout cas, aucune conclusion sur un éventuel tourisme électoral ne peut être émise sur cette base», assure-t-il.

## Abus d'interprétation

Aux yeux du professeur Donzé, l'étude anonyme souffre de graves carences. «Elle n'est pas fondée théoriquement ni méthodologiquement. L'analyse montre que les résultats sont dans l'ensemble très peu significatifs, voire pas du tout. En outre, elle révèle que l'interprétation des coefficients est sujette à caution, voire fautive», souligne l'expert. Et de développer : «Il apparaît que les conclusions finales inférées des modèles estimés sont un abus d'interprétation.»

Ce langage d'experts est partagé par l'ensemble des spécialistes de la statistique vers lesquels nous nous sommes tournés. En décodé, ce rapport ano-

nyme s'apparente à de la fuita-misterie. C'est en tous les cas ce que pense tout haut Boris Oriet. Spécialiste du traitement du signal, cet ingénieur logiciel démontre, à l'aide de plus de 24 pages de chiffres de la démographie fournis par l'Office fédéral de la statistique, il s'est fendu de son propre contre-rapport. Un document didactique dont le sérieux a été unanimement salué par les statisticiens dont nous nous sommes approchés.

Dans cette étude très détaillée de 24 pages, intitulée *Migrations, élections, votations et tourisme à Moutier* – mise en ligne aujourd'hui – Boris Oriet conclut sans équivoque que «ni les élections de 1982, 1986, 1990, 1994, 1998, 2002, 2006, 2010 et 2014, ni la votation du 24 novembre 2013, ni celle du 18 juin 2017 n'ont été influencées par des phénomènes migratoires extraordinaires à l'arrivée ou au départ de Moutier».

## Quid de l'année 2017?

«Les flux migratoires n'ont jamais été suffisants, même sous les pires hypothèses, pour influencer les résultats des élections ou des scrutins d'apparte-

nance cantonale. Non, il n'y a jamais eu de tourisme électoral statistiquement détectable en Prévôté», assure l'expert.

## Le cas démographique de 2017 sous la loupe

Et de développer son propos à travers plusieurs observations statistiques, dont le détail est visible sur internet. «Le léger déséquilibre des sorties produites au cours de l'année 2017 pourrait éventuellement être expliqué par le fait qu'un petit nombre de ressortissants suisses, aspirant à quitter la ville, aurait renoncé à changer de domicile avant le scrutin déterminant du 18 juin», avance Boris Oriet. Et de conclure : «Rien ne démontre, dans le cas précis, que ces sorties ne concernaient que des citoyens ayant voté en faveur du rattachement de Moutier au Jura, ceci d'autant moins que des opposants à ce rattachement avaient ouvertement menacé de quitter la ville en cas de oui le 18 juin.»

PATRICK CERF

• L'étude anonyme, ainsi que les rapports Donzé et Oriet sont consultables en intégralité sur le site [www.orthogone.ch](http://www.orthogone.ch)

## COMMENTAIRE

Patrick Cerf



## Au-delà des chimères

### Certains ne manquent pas de remettre en cause

les conclusions pourtant scientifiques de nos interventions, arguant qu'on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres. Mais ce qui se voit d'un coup d'œil, par toutes les études électorales en Prévôté relève du mythe! Il s'agit d'une invention qui a germé dans des esprits paranoïques embusés par une défaite à laquelle ils ne s'attendaient pas le 18 juin.

### Inutile d'être agréé de sciences économiques

pour se rendre compte que le tourisme électoral de masse, dont on accuse, à tort, les seuls Jurassiens, ne relève que de la fantaisie. Combien de jeunes Prévôtés de tous bords ont, par exemple, quitté la ville ces dernières années, en prenant soin de retirer leurs papiers? Bien plus que l'on ne croit! Intimidés par le cadre intrusif du scrutin le plus surveillé du pays, ceux-là ont sacrifié leur suffrage, parfois au grand dam de leurs parents militants.

**Alors bien sûr, il existe** quelques cas notables de citoyens qui ont fait un retour officiel dans la ville qui les a vu grandir. En toute légalité. Combien sont-ils? Vingt? Trente? Et de quel bord? Mystère. Leur présence n'aura pas – c'était prévu eu égard au dernier pointage effectué trois mois avant le scrutin – pesé dans la balance.

**Par son caractère anonyme, le rapport statistique** qui devait faire croire à la Suisse entière que Moutier était au cœur d'un complot séparatiste, dit avoir été jeté aux oubliettes. Il aurait toutefois été intéressant de voir débattre son auteur et les scientifiques qui s'expriment aujourd'hui. Ce jour viendra peut-être.

**La préfecture du Jura bernois n'est pas dupe.** Elle sait que ce rapport anonyme, auquel on a déjà donné trop d'importance, n'a aucune valeur. Au-delà des chimères colportées par Christoph Neuhaus, il y a une vérité qu'il s'agit de crier haut et fort aux oreilles de la Suisse: les autonomistes jurassiens ne sont pas des tricheurs.

## «Ce sont les chiffres qui parlent, c'est incontestable»

### Discrets statisticiens

L'expert en statistique «moyen» n'est, en Suisse, pas très enclin à se mouiller dès qu'on lui demande une analyse sur un rapport à des fins politiques. À l'Office fédéral de la statistique, par exemple, on nous a remballés, arguant que cette mission ne relevait pas de ses compétences. Plusieurs experts indépendants nous ont fait comprendre qu'on tel mandat avait un coût. Nous nous sommes néanmoins refusés à payer des experts pour notre enquête. D'autres ont bien voulu analyser, en surface, les rapports présentés. Mais en voulant rester eux-mêmes anonymes...

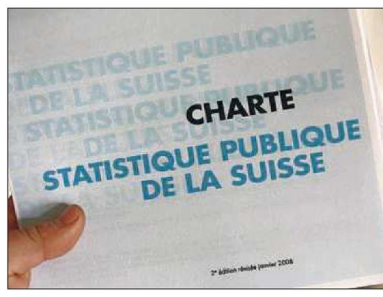
### «C'est un rapport d'office!»

Rien n'a filtré sur l'auteur du rapport anonyme. Selon nos experts, les méthodes

utilisées font penser au travail d'un(e) étudiant(e), peut-être en économie ou en sciences humaines, peu à l'aise avec l'orthographe. «C'est un rapport d'office», ironise le professeur Donzé. Ce qui est souvent reproché au rapport qui a transité par les mains de Christoph Neuhaus, au-delà de son caractère anonyme, c'est son manque de maîtrise des concepts statistiques et des carences en matière de citation des sources. «Aucune justification de la validité d'un tel modèle, ni théorique, ni empirique, n'est apportée. Dans l'analyse, aucune remise en cause de la validité du modèle n'est émise et aucun test de modèles n'est effectué. En outre, aucun modèle alternatif ni modélisation supplémentaire ne sont proposés», note le professeur Donzé.

### Pas de raz-de-marée nordiste

De son côté, Boris Oriet met en lumière, dans son rapport, des éléments intéressants. Ainsi, selon lui, l'immigration massive de Jurassiens à Moutier est bien un mythe «car il arrive en moyenne beaucoup moins de ressortissants d'autres cantons que de citoyens d'autres communes bernoises à Moutier». Il est piquant de relever que, toujours selon lui, au cours des deux années qui ont précédé le vote du 18 juin, c'est l'immigration intercommunale qui semble excessive (en particulier en 2016). «Ce n'est en tout cas pas l'immigration intercommunale.» Et de poursuivre : «Il est impossible, même en tournant ces chiffres en tous sens, de mettre la main sur les 137 voix d'écart du 18 juin. Ce sont les chiffres qui parlent, c'est incontestable.» PCE



La charte de la statistique publique, éditée par le Conseil d'éthique de la statistique publique suisse, a été signée par le canton de Berne, via son service statistique. PHOTO PCE